



# Communiqué de presse

07/05/2020

## Réorganisation de l'accueil du public sur les sites du Conseil départemental de la Mayenne à partir du 12 mai

Dans le cadre du déconfinement, les services du Conseil départemental de la Mayenne vont rouvrir progressivement au public à compter du mardi 12 mai.

Les modalités d'organisation sont les suivantes :

- **Hôtel du Département** : accueil physique à compter du mardi 12 mai aux horaires habituels (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30)
- **Maison départementale de l'autonomie** : accueil sur rendez-vous à compter du mardi 12 mai  
Les agents de la Maison départementale de l'Autonomie se tiennent à disposition pour prise de RDV et toutes interrogations au : 02 43 677 577 - mda@lamayenne.fr
- **Direction de la solidarité / centres départementaux de la solidarité / antennes solidarité** : accueil sur rendez-vous programmés avec les professionnels  
Les usagers doivent contacter les services soit par courriel soit par téléphone consultables sur le site internet du Conseil départemental : <https://lamayenne.fr/page/une-question-contactez-nous>
- **CIAP du Château de Sainte-Suzanne, Musée départemental Robert Tatin et Musée archéologique départemental de Jublains** : réouverture au public le 16 mai
- **Archives départementales de la Mayenne** : réouverture au public le 25 mai
- **Chemin de halage et anciennes voies ferrées** : réouverture au public le 12 mai
- **Rivière la Mayenne** : navigation interdite jusqu'à nouvel ordre

### Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : [nathalie.moreau@lamayenne.fr](mailto:nathalie.moreau@lamayenne.fr)